



Contester une expertise automobile sous évaluée

Par **Stan454**, le **14/03/2013** à **01:06**

Bonjour,

Victime d'un accident de la route ces derniers jours, un tiers responsable à 100% est identifié. Je suis assuré tous risques.

Mon assurance à mandaté une expertise de mon véhicule. Le rapport de l'expert conclut que le véhicule est économiquement irréparable, ce que je ne conteste pas. Cependant, ce dit expert m'en propose une valeur de marché qui ne me satisfait absolument pas (2.200 € pour un véhicule d'occasion acheté 3.500 € il y a 4 mois). J'ai alors effectué une étude sérieuse de l'offre locale et nationale et j'arrive à une somme de 3095€ pour un véhicule de même modèle, même millésime et même kilométrage, ceci sans ajouter les frais effectués récemment dessus (factures de 3 mois à l'appui).

Nous sommes étudiants, et voulons savoir les démarches pour contester et négocier efficacement avec l'expert et notre assurance (les revenus d'étudiants ne permettent pas de financer une contre expertise de 200 à 300 €).

Merci d'avance.

Stanislas

Par **chaber**, le **14/03/2013** à **06:20**

bonjour

Il est déjà difficile de convaincre l'expert de l'assureur pour qu'il retienne votre moyenne de 3095€.

En rajoutant les frais engagés antérieurement à l'accident vous allez au devant d'un refus systématique.

de 2200€ proposés aux 3095€ de votre calcul, il y a marge pour saisir un expert indépendant. C'est à vous de voir

Par **chaber**, le **14/03/2013** à **19:14**

bonjour il est inutile de faire un nouveau post, identique à celui qui a donné lieu à réponse. Je supprime cette question